

Bulletin gratuit d'information d'Esparron-de-Verdon et Albiosc

N°10

AUTOMNE
2023

Le petit Journal



EN BREF

Nomination : Suite à la démission du 1^{er} adjoint Jean-Marc Vibert, le conseil municipal a désigné Philippe Cornillie 2^e Adjoint au maire et Laurent Guiou 1^{er} Adjoint au maire. Le nombre d'adjoints au Maire a été ramené au nombre 2, au lieu de 3. Par ailleurs, Vincent Jaekel intègre le conseil d'administration du CCAS. ■

Appel à candidature pour les autorisations d'occupation temporaire des berges du lac :

Lors de son Conseil Municipal du 29 août 2023, la commune a délibéré pour lancer un avis d'appel à candidatures pour les autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public hydroélectrique du lac d'Esparron-de-Verdon pour la mise en exploitation d'activités nautiques touristiques de loisirs et sportives sur les rives du lac.

Les différents lots et cahiers des charges ainsi que les annexes seront disponibles sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.klekoon.com/detail-consultation/87783/1>

Ces documents sont publiés à compter de ce jour avec date limite de dépôt des dossiers en ligne le vendredi 13 octobre 2023 à 12 heures. Cet appel public à candidatures est publié au BOAMP.

Appel à bonne volonté : La journée propreté sur le lac d'Esparron et ses berges est organisée le samedi 30 septembre de 13h00 à 17h00 (Rendez-vous au CNEV) ■

Environnement : L'environnement vous intéresse ? La commune propose une réunion le 6 novembre 2023 à 18h00 dans la salle du Conseil Municipal en mairie autour des thèmes :

- Protection des hirondelles
- Alerte Ambroisie ■

Fête de la bière : La fête de la bière est organisée dans le cadre du jumelage avec Bad Krozingen (Allemagne) à Gréoux-les-bains le samedi 30 septembre de 15h00 à 23h00 puis le dimanche 1^{er} octobre sur le parvis de la salle polyvalente à Esparron à partir de 11h00. Nous comptons sur votre présence pour passer un bon moment ensemble. ■

ÉDITO

Les mois d'été sont passés, l'automne s'installe tranquillement, les vacances sont terminées et la vie reprend son cours timidement. Qui dit rentrée dit nouvelle gazette de la commune ! C'est avec plaisir que nous vous présentons une nouvelle édition du Petit Journal... Le N°10.

Dans ce numéro vous retrouverez vos rubriques habituelles mais aussi un aperçu du projet de sauvegarde de la chapelle Notre-Dame, un chantier ambitieux avec la mise en place d'un dispositif de balancier. Croisons les doigts pour que ce projet aboutisse grâce à l'appel aux dons lancé par la Fondation du patrimoine.

En cette rentrée, engagez-vous à développer associations, commissions communales, actions citoyennes.

Participez à la vie et au rayonnement d'Esparron-de-Verdon ! L'engagement est important pour permettre à notre société de progresser.

L'équipe du petit journal vous souhaite bonne lecture.

CET AUTOMNE, LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE UN MOMENT INOUBLIABLE DE CONTES ET D'ÉMERVEILLEMENT !



Description : Préparez-vous à être transportés dans un univers enchanteur où les histoires prennent vie sous la plume magique de Nadine Walsh. Dans ses contes se cachent une vache magique, une ogresse affamée et bien d'autres créatures aussi surprenantes que fascinantes. Ces récits, intemporels et riches en enseignements, guideront, déroutent et émerveilleront les petites et

grandes oreilles qui les écouteront.

Date et lieu : Le spectacle aura lieu à la Salle polyvalente d'Esparron-de-Verdon le samedi 18 novembre à 16h. Venez nombreux pour une heure de pur enchantement !

Public : Ce spectacle est ouvert à tous, à partir de 7 ans. Les petits et les grands y trouveront leur compte dans les contes captivants et envoûtants de Nadine Walsh.

Ne manquez pas cette occasion rare de découvrir une conteuse d'exception qui, depuis plus de trente ans, envoûte son public en redonnant vie aux histoires ancestrales, reflets de l'humanité depuis la nuit des temps.

L'équipe de la Médiathèque d'Esparron-de-Verdon et l'association De Bouche à Oreilles



MISE EN PLACE D'UNE WEBCAM

ESPARRON EN TEMPS RÉEL SUR LE NET

<https://www.skaping.com/esparron-de-verdon>

La commune d'Esparron-de-Verdon en partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque a mis en place une Webcam dédiée à l'information et à la promotion touristique. Elle a été installée au sommet du pylône TDF de la commune et permet la prise de vue à 360 degrés, de jour comme de nuit. Une station météo a également été mise en place afin de fournir en temps réel des informations sur la température de l'eau et de l'air, ainsi que sur la vitesse du vent. L'acquisition de ce matériel va bénéficier d'une subvention du Département au titre du FODAC 2023 à hauteur de 40 %.



ESPARRON- DE-VERDON ET ALBIOSC AU SOUTIEN DES PETITS RHINOLOPHES

Le parc national régional du Verdon représente aujourd'hui un vrai bastion dans la population des chauves-souris. Des 36 espèces présentes en France, une vingtaine a élu domicile dans le Verdon dont les petits rhinolophes, une espèce malheureusement sur le déclin depuis des années.



Ces petits mammifères qui présentent environ une dizaine de grammes, ont pratiquement disparu du littoral. On ne les retrouve aujourd'hui dans guère plus de 3 à 4 secteurs de la région dont le plateau de Valensole. L'environnement diversifié autour du village d'Esparron-de-Verdon et du hameau d'Albiosc, composé de cultures bordées de haies, de landes et de bois et de petites vallées irriguées par des cours d'eau, est très favorable aux petits rhinolophes. Pour se déplacer, atteindre les territoires de chasse, ces derniers utilisent les haies, les arbres alignés et les lisières forestières comme repères et pour se dissimuler aux prédateurs. Si ces derniers viennent à disparaître ou se raréfier, les colonies de reproduction sont alors directement menacées. Mais cette espèce a aussi la spécificité d'être liée à l'homme car pour

mettre bas, on la trouve souvent dans des bâtiments abandonnés, granges, pigeonniers, cabanons ou combles de maison. D'où l'importance de l'assistance humaine. Le Parc Naturel Régional du Verdon, aide les communes ou les propriétaires privés qui ont des chauves-souris, à maintenir les colonies chez eux. « On le fait depuis plusieurs années mais ce n'est pas suffisant, explique Dominique Chavy. Maintenant on essaie de

UN VRAI TUEUR DE MOUSTIQUES

Les chauves-souris jouent un rôle très important dans l'équilibre écologique. Toutes les chauves-souris de France métropolitaine sont insectivores et régulent, notamment, les populations de moustiques. Elles peuvent manger l'équivalent de 1000 moustiques par nuit !

recréer des gîtes en lançant un appel à communes et propriétaires volontaires ». Esparron-de-Verdon a été la première commune du Parc naturel régional du Verdon à faire la démarche en se portant candidate à l'élaboration d'un gîte dédié aux petits rhinolophes. C'était une action phare du programme d'actions que la commune souhaitait porter en faveur de la biodiversité et

UN SEUL JEUNE PAR FEMELLE ET PAR AN

L'accouplement a lieu à l'automne et la fécondation et la gestation se font au printemps, lorsque les femelles se regroupent dans des gîtes chauds (25 à 30°C) et au calme (granges, cabanons...) en colonies. En été, elles mettent bas et élèvent un seul jeune. À partir de fin août, la colonie commence à se disperser en quête de gîtes d'hibernation que l'on connaît très peu. C'est une migration d'à peine quelques kilomètres pour passer l'hiver en léthargie, souvent dans des grottes, des caves voire dans le réseau des mines d'eau.

qui lui a permis la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature » par l'office français de la biodiversité (OFB). En compagnie de Laurent Guiou, adjoint au maire, Dominique Chavy a passé en revue tous les bâtiments communaux susceptibles de pouvoir recréer un gîte pour ces animaux particuliers. « Assez rapidement, nous sommes allés à l'ancienne mairie d'Albiosc, car il y a quelques années dans la démarche Natura 2000, des bâtiments avaient déjà été identifiés potentiellement favorables pour accueillir le petit rhinolophe, continue Dominique Chavy. Avant de prendre la décision d'aménager un bâtiment pour le rendre favorable au Petit rhinolophe, on étudie son orientation, son insertion paysagère, on vérifie s'il y a des colonies connues dans un proche environnement et s'il n'y aurait pas déjà du guano au sol, ce qui serait plutôt bon signe. On vérifie aussi que les usages du bâtiment seront compatibles avec la nécessaire tranquillité des chauves-souris. Si les conditions sont peu favorables, on n'ira pas plus loin dans le projet.



Les aménagements dans l'ancienne mairie d'Albiosc ont pu être réalisés grâce au soutien financier de l'Office français de la biodiversité via le Plan France Relance et des financements européens, ainsi que de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LA BOURSE OU LA VIE

L'hibernation a lieu entre octobre et avril dans des gîtes frais et à température constante. Le rhinolophe se suspend par ses pattes aux poutres et s'enveloppe à l'intérieur de ses ailes comme une petite bourse. Sa température corporelle chute à environ 7°C au lieu de 40°C en activité. Il devient alors vulnérable : un réveil peut lui faire consommer plus de 50 jours de réserve et ainsi le condamner. En été, les femelles abritent aussi leur petit dans leurs ailes.

À Albiosc, toutes les conditions étaient réunies pour qu'après réalisation d'aménagements spécifiques, le petit rhinolophe vienne s'installer ».

Dominique Chavy travaille aussi avec l'association régionale « Groupe Chiroptères de Provence » qui œuvre pour mieux connaître et protéger les chauves-souris dans notre région. « J'ai fait une première expertise du bâtiment, explique le scientifique. Il y avait suffisamment de volume dans les combles mais il fallait notamment les assombrir. Puis l'association est venue faire une expertise plus approfondie et on a fait quelque chose de plus ambitieux : aménager, grâce à un conduit extérieur, un passage direct entre les combles où il peut faire trop chaud au cœur de l'été et la cave où il fait plus frais. Reste maintenant à attendre ».

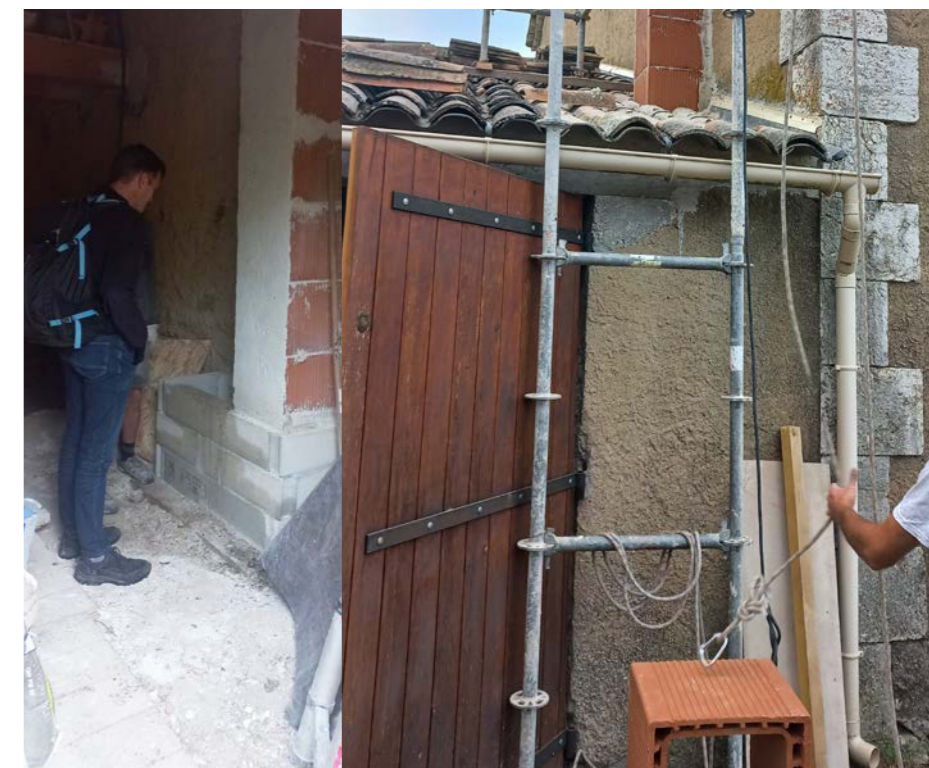
Ce genre de gîte n'est pas facile à remettre en service. Mais on sait que les chauves-souris connaissent

leur environnement par cœur. Le moindre changement est repéré. « Comme ils sont souvent à la recherche d'endroits et de gîtes, on a espoir que, si le gîte leur convient, ils s'y installent. Ce que l'on ne maîtrise pas, c'est combien de temps ils vont mettre pour le faire. Cela peut être très rapide mais prendre aussi jusqu'à 2 ou 3 ans », précise Dominique.

Depuis plus de 10 ans, on est sur le déclin. Sur le plateau de Valensole, 20% des effectifs et des colonies ont disparu. « C'est alarmant car dix ans, c'est un impact-temps très court, poursuit Dominique Chavy. Le petit rhinolophe se situe un peu en haut de la chaîne alimentaire et ne se nourrit que d'insectes. Or les paysages sont de plus en plus simplifiés. Il y a moins de nourriture

et moins d'insectes dans les campagnes (parfois à cause des pesticides). 50 gîtes sont suivis chaque année sur tout le territoire et malheureusement plusieurs ont déjà disparu. Des gîtes disparaissent soit parce que les maisons étaient déjà abandonnées et le toit a fini par tomber, forçant ainsi les petits rhinolophes à trouver un gîte de substitution, soit parce que la politique de rénovation de plus en plus hermétique nuit à toute intrusion de rhinolophes mais aussi d'espèces comme les chouettes, les martinets ou les hirondelles ».

L'appel est clair : inciter les communes et les propriétaires à prendre conscience de notre responsabilité pour la préservation de l'espèce.





RÉUNION PUBLIQUE PLU ET PRÉSENTATION DU PADD

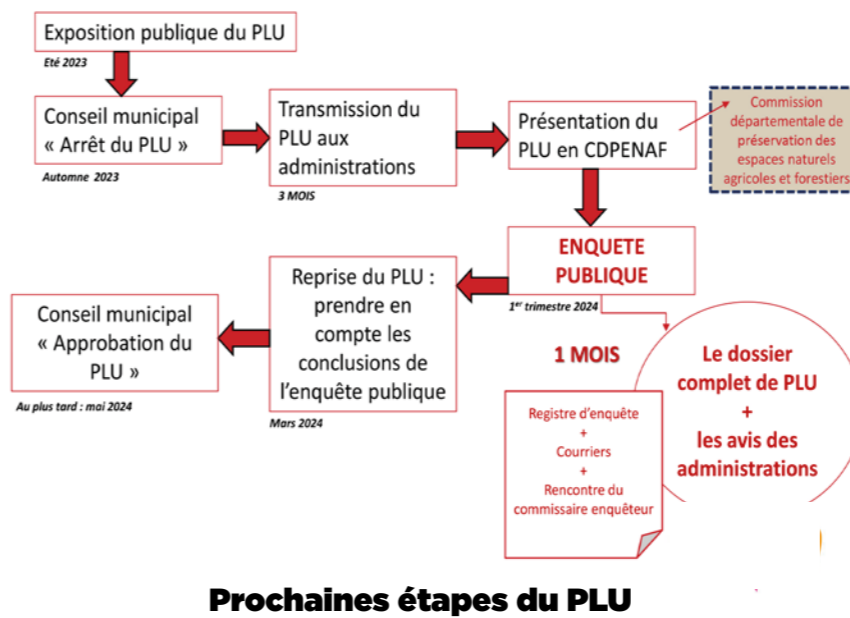
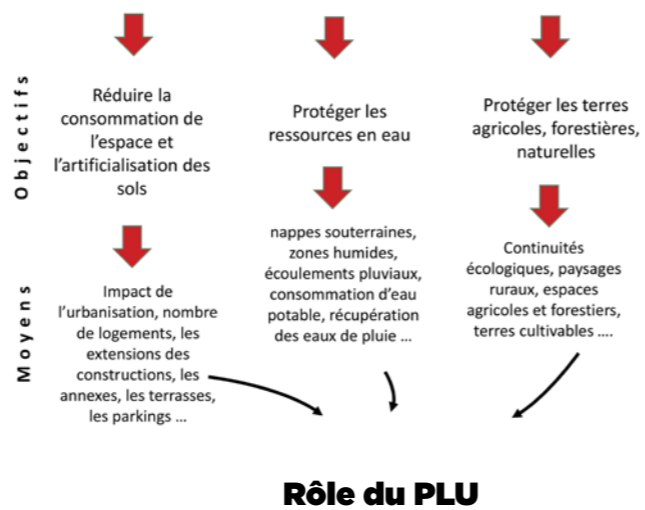
Lundi 19 juin 2023 à 18h30, a eu lieu dans la salle polyvalente de la commune d'Esparron-de-Verdon, une réunion publique à destination des habitants pour une présentation de l'avancement du travail sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le document présenté à cette occasion par le cabinet BEGEAT est visible sur : <https://www.esparrondeverdon.fr/presentation-de-la-reunion-publique-plu/> Sur la page « Urbanisme » de la mairie, vous pouvez également télécharger la délibération et le PADD votés lors du Conseil Municipal du 17 juillet 2023. Lien : <https://www.esparrondeverdon.fr/urbanisme/>

Synthèse du contexte législatif et des documents supra communaux



Un objectif national traduit dans le code de l'urbanisme

Réduire l'empreinte humaine sur l'environnement



L'HIRONDELLE, UN SYMBOLE DU PRINTEMPS EN DANGER

En France, toutes les espèces d'hirondelles bénéficient d'un statut de protection par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature (article L411-1 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français).



Ainsi, il est « interdit en tout temps de détruire ou de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids (même inoccupés) ou à leurs couvées ». Il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende (article L415-3 du C.Env.).

Si votre maison ou vos dépendances abritent des nids d'hirondelles, plusieurs solutions existent pour accueillir ces insectivores et éviter d'être incommodé par leurs déjections :

- installer une planchette sous le nid pour éviter, réduire les salissures,
- poser des nichoirs artificiels (solutions et nombreux conseils sur internet avec des réalisations « maison » faciles à mettre en œuvre),
- accompagner les particuliers, les collectivités locales, ou les entreprises du bâtiment lors de travaux de restauration pour aider à éviter, réduire ou compenser la destruction de nids.

La commune souhaite, à ce titre, créer un groupe de travail pour protéger ses hirondelles tout en réduisant leurs nuisances.

FIN DE SAISON AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES ET ACTEURS DE LA COMMUNE

Mardi 29 août 2023, sur proposition de la mairie d'Esparron-de-Verdon, les différents partenaires et acteurs de la saison estivale, se sont retrouvés au Camping de la Beaume pour partager un moment convivial ensemble et faire un bilan de fin de saison. Étaient présents, le Maire : Guy Burle, les adjoints et conseillers municipaux, les agents des services techniques, les ASVP, les écogardes du PNRV, les sapeurs-pompiers, les gendarmes et l'ONF.



Ce sujet vous tient à cœur ? La commune propose une réunion le 6 novembre à 18h00 dans la salle du Conseil Municipal en mairie.

LE CLUB NAUTIQUE ESPARRON-DE-VERDON

UNE SAISON QUI SE TERMINE MAIS UN ENGAGEMENT POUR LE LAC QUI DURE

Vivre en harmonie avec notre nature est une volonté affirmée du CNEV. Les marins, pêcheurs et plaisanciers savent qu'il n'est pas possible de la dompter mais une nécessité de la préserver.

Notre lac intérieur joue un rôle crucial dans notre environnement en fournissant de l'eau douce, en abritant une variété de formes de vie aquatiques et en contribuant à l'équilibre écologique.

Cependant il est souvent menacé par diverses pollutions, le développement humain et les changements climatiques. Il est donc essentiel d'adopter des mesures pour protéger ces écosystèmes en encourageant des pratiques durables pour en assurer sa santé à long terme.

La Fédération Française de Voile est engagée depuis plusieurs années dans un programme pour la prise en compte de l'environnement. Elle a déjà mis l'accent sur le respect et la découverte du milieu naturel dans tous ses programmes d'enseignements.

Le club nautique est aussi le garant depuis longtemps de cette volonté de préservation de notre environnement exceptionnel. Les équipes de travail en place ainsi que les propriétaires d'embarcations et les utilisateurs observent une charte de qualité, tant sur l'emploi de l'eau que sur l'entretien des embarcations (ex: pas d'antifouling, on bannit les produits toxiques, limitation de l'utilisation de l'eau, bateaux sécurisés à moteurs électriques...)

Le CNEV est partenaire sur ce sujet primordial avec la commune labélisée « Territoire Engagé pour la Nature, » avec l'Association de pêche locale AAPPMA, l'Association GCP (Groupe Chiroptères de Provence) et avec ONEMA (l'Office National de l'Eau et des milieux Aquatiques) à travers diverses actions menées toute l'année.

C'est dans ce cadre que le club nautique organise la journée de nettoyage des berges et du lac le samedi 30 septembre.

Outre les habitants et riverains, cette action réunira 40 jeunes volontaires du département, de Gréoux les Bains, Manosque et Forcalquier qui viendront donner une journée de leur temps pour « remettre à propre » le village, les berges et le lac.

Cette journée clôturera notre saison estivale qui fut un réel succès pour l'association tant sur la location des matériels nautiques que sur l'accueil de groupes et sur nos stages de voile.

Cette année l'accent a été mis sur le développement de la pratique du Wing foil qui a permis à 30 novices de « voler » sur les flots.

Que cette 56° saison qui s'achève soit le tremplin pour de nouvelles aventures et que nos divers engagements associatifs soient notre boussole pour naviguer encore et toujours.



LE COF

LE COMITÉ DES FÊTES PRÉPARE SA NOUVELLE SAISON,



Le printemps comme le début d'été se sont fait attendre comme des stars capricieuses. Mais, cette année, le Comité des Fêtes a mis toute son énergie à la réalisation d'un programme festif et bien chargé.

Nous avons voulu mettre l'accent sur le culturel. Le but étant d'apporter au village une culture diverse, variée, accessible à tous (gratuite ou à prix très

raisonnable), pour tous les goûts et pour tous les âges.

Ainsi vous avez pu assister, à plusieurs représentations théâtrales (2 en juillet et 2 en août), 2 soirées avec DJ (pour la fête de la sainte Madeleine et pour le bal des pompiers), du théâtre pour enfants avec la compagnie Coline (« Pierre et le loup » et « le petit chaperon rouge »), et des concerts avec des ambiances diverses comme le trio de Forcalquier et ses chanteurs Yor et Camille ou les joyeux lurons marseillais du groupe Méfi.

Pour subventionner une partie de toutes ces activités, nous avons été aidés par la municipalité que nous remercions. Et nous avons installé des buvettes qui n'ont hélas pas pu combler tous les frais engagés.

Cet été, nous avons aussi pris les devants pour créer avec les associations T'cap, la Boule esparronnaise mais également avec le Paddle Art Café, un programme commun pour les mois de juillet et août. L'objectif étant de donner aux résidents et aux touristes une vue d'ensemble sur les activités de chaque mois.

L'été tire à sa fin. Et nous commençons à nous préparer pour la saison hivernale. Car dès le 1er octobre, le Cercle réouvrira ses portes avec un nouvel hôte.

Comme chaque année, nous serons là pour vous accueillir les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis. Nous vous communiquerons les horaires dans un prochain mail. Puis les activités reprendront : la gym douce, l'entraînement plus sportif,

mais sans doute aussi des nouveautés comme le théâtre et la danse. Sans oublier nos incontournables : karaoké, blind test, olympiades, après-midis créatifs pour adulte et pour enfant...

En attendant l'automne à venir, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une belle fin d'été ensoleillée.



SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME À L'ANCIEN CIMETIÈRE D'ESPARRON-DE-VERDON

La chapelle dédiée à Notre-Dame à l'ancien cimetière d'Esparron est très probablement d'origine médiévale, peut-être la plus ancienne après celle de Saint-Vincent qui a disparu, elle a possiblement été remaniée au XVII^e siècle. Elle s'est ensuite effondrée partiellement et connaît la ruine sous la végétation envahissante. Cette chapelle est placée dans l'angle actuel sud-est de l'ancien cimetière de la commune.



La mairie d'Esparron-de-Verdon souhaite mener une opération de sauvegarde et de mise en valeur de la chapelle Notre-Dame.

Outre l'état érosif et en décomposition des murs

subsistants, la chapelle a la particularité d'être posée au bord d'un ravin dont le front de talus, érodé, menace l'assise du mur sud du vestige.

Notre projet prévoit la stabilisation des vestiges



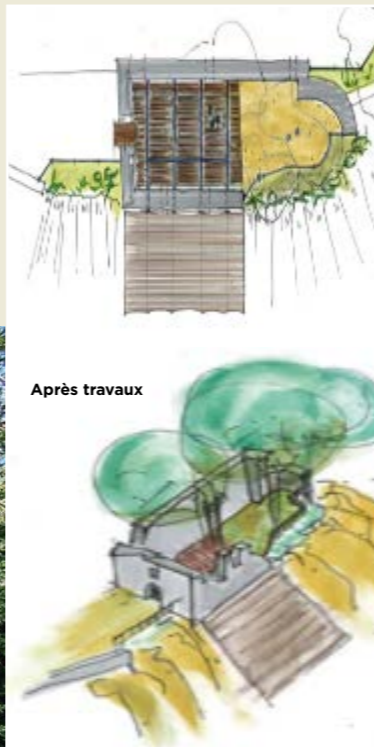
par un procédé de mise en place d'un dispositif



Outre la subvention de la Région à hauteur de 50 000 €, obtenue par la Municipalité, la Fondation du Patrimoine nous permet également d'obtenir une aide supplémentaire en lançant un appel aux dons.

N'hésitez pas à visiter le site de la FONDATION DU PATRIMOINE

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-notre-dame-a-esparron-de-verdon>



Après travaux

métallique dans le sol de la chapelle permettant la mise en contre-poids du mur nord pour soutenir le mur sud et permettre sa conservation.

Le projet prévoit également une protection pérenne par une bâche imputrescible du ravin sous la Chapelle avec la mise en place d'un plancher sur le dispositif métallique et de barrières d'éloignement, offrant depuis la chapelle ruinée un belvédère sur la sauvagerie du ravin boisé. Un panneau de médiation informera le public sur l'histoire des lieux et le chantier. Les murs seront déliérés, les micocouliers qui habitent la chapelle seront conservés.

Le montant total de l'opération se chiffre à 188 601,19 €

LES PLANTES DE NOS GRANDS-MÈRES

L'églantier, Rose sauvage, rosa canina, rosier des chiens «agufier» «roso ebriago»

Il existe diverses espèces de cet arbuste épineux, mais la plus répandue chez nous reste rosa canina de couleur rose pâle et au cœur jaune doré. On peut rencontrer aussi d'autres variétés, notamment en montagne, dont les pétales peuvent être de couleur blanche, rose et même proche du rouge carmen.

Ce vagabond hirsute, ce buisson élégant, est l'ancêtre de nos roses cultivées.

Il appartient à la grande famille des rosacées, au même titre que le cognassier, le pommier, le poirier, le cerisier, et même le fraisier !

Très peu utilisé de nos jours, l'églantier, souvent considéré comme gênant, est détruit impitoyablement par l'homme sans souci aucun de la faune qu'il protège.

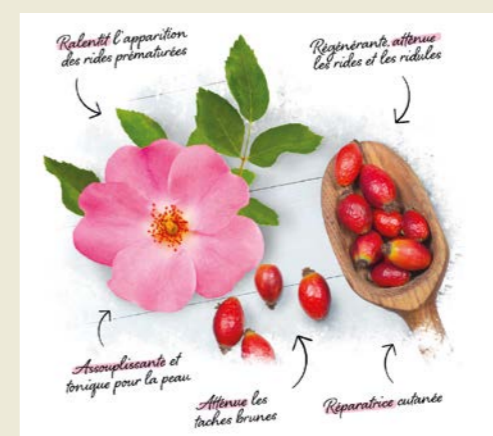
Nos aïeux avaient beaucoup plus d'égard et de respect pour ce généreux buisson qui offrait, à foison, ses précieux cynorrhodons dits «gratte-culs» (en provençal : «grato-cuou»). Ils ont été consommés pendant les périodes de disette consécutives aux calamités naturelles et aux guerres.

• Pendant des siècles, la croyance a voulu que les racines de Rosa Canina servent d'antidote contre les morsures des chiens enragés (l'on y trouvait peut-être une «signature» à cause des épines en forme de canines de chiens).

• Selon une autre croyance, «prendre à jeun trois fruits de la haie d'épines la nuit du nouvel an préserve du malheur et de la maladie pour l'année»...

• Au Moyen-Âge, en raison de la disposition des pétales selon une étoile à cinq branches et de sa forme harmonieuse, la fleur est considérée comme un signe de protection contre les démons et sorcières. Et c'est ainsi que la fleur d'églantier dans la chrétienté a été reconnue comme le symbole de Marie : pureté, métamorphose. Sa géométrie établie sur le nombre cinq peut se retrouver d'ailleurs dans les rosaces de nombreuses cathédrales.

Il est à noter que le dessin de la rose a servi aussi de symbole comme signe de chaque fois que la fleur était peinte ou



sculptée au plafond d'un édifice (couvent, lieu prévu pour les rendez-vous intimes, etc.) cela signifiait que l'endroit en question était un lieu confidentiel, l'on se devait d'être discret et de garder le secret de tout ce qui pouvait être vu ou entendu.

Ceci dit, on plantait autrefois des haies d'églantiers, dans les jardins médiévaux, autour des lieux saints et de certaines habitations, pour se protéger des intrusions humaines ou même des bêtes féroces

De nos jours, l'églantier reste encore utilisé comme porte-greffe par certains jardiniers. Il rentre encore dans quelques préparations : parfum, teinture-mère, etc. Pour exemple : l'élixir floral «WILD ROSE» du docteur Edward Bach, infusion solaire de fleurs sauvages mis au point vers 1930, est toujours utilisé en phytothérapie dans certains cas de dépression nerveuse.

Dans le langage des fleurs, la rose est restée le symbole de l'Amour (blanc : pureté, rose : amour, rouge : passion).

Rose, Rosette, Roselyne, Marie-Rose, Rose-Marie sont aussi les prénoms charmants de nos grands-mères au siècle dernier pour en arriver aujourd'hui à l'actuel joli prénom d'Églantine.

Quelques utilisations

• Parfums et cosmétiques

Huile de pétale : (extraite à l'aide d'un corps gras, c'est «l'enfleurage», procédé utilisé pour les fleurs fragiles que l'on ne peut distiller).

Eau de pétale : par macération Il faut 4 tonnes de pétales pour 1 kg d'huile

• Culinaires

Les feuilles séchées ont été employées pour remplacer le café.

Les pétales sont toujours consommés en confiture, sirop et même dans les salades.

Les fruits en confitures, sirops, gelées, liqueurs, vins, et sauces. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, on faisait de la farine avec les fruits séchés et moulus, ainsi que de l'huile avec les graines.

• Médicinales

Les cynorrhodons, consommés entiers et crus, grâce aux poils qu'ils renferment, étaient utilisés pour détruire le ver solitaire. Ils ont servi aussi de fortifiant car très riches en vitamine C. L'on raconte, qu'au cours de la deuxième guerre mondiale, certaines rations d'urgence des soldats contenaient une dose de confiture de gratte-cul, et que les écoliers étaient mobilisés pour aller cueillir les fruits.

Par infusion, on soignait les troubles de la vessie.

Les galls, nommées aussi «bedegars», très riches en tanins, ont servi à soigner la diarrhée.

Ce sont ces pompons accrochés aux buissons, semblables à des boules de mousse de couleur verte ou rougeâtre, excroissances provoquées par une guêpe parasite, le «cynips des rosiers».

Autrefois, tous les enfants un peu espiègles de nos villages connaissaient bien les gratte-culs qu'ils utilisaient comme poil à gratter disposés dans le dos des petits camarades, tandis que les fillettes en enfilaient les jolies perles luisantes pour confectionner des colliers.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS **Tél : 18 ou 112**

GENDARMES **Tél : 17**

SAMU **Tél : 15**

INFIRMIÈRE **Tél : 06 99 85 53 16**

PHARMACIE DE GARDE **Tél : 32 37**

**CENTRE ANTIPOISON
ET TOXICOVIGILANCE** **Tél : 04 91 75 25 25**

MAIRIE **Tél : 04 92 77 12 23**

Email : mairie@esparrondeverdon.fr

Site internet : www.esparrondeverdon.fr

Facebook : Esparrondeverdon

ouverte Les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h

et les mardis et jeudis de 14 h à 17 h

SERVICE D'ASTREINTE **Tél : 07 48 72 66 12**

(en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

CCAS **Tél : 04 92 77 12 23**

LA POSTE

Horaires : Ouverte du lundi au vendredi 9h15 à 12h

OFFICE DU TOURISME **Tél : 04 92 78 01 08**

Email : greouxlesbains@tourisme-dlva.fr

MÉDIATHÈQUE

Salle polyvalente, petite salle au fond du couloir.

Horaires : tous les vendredis de 9h30 à 12h00

DLVA / EAU ET ASSAINISSEMENT **Tél : 04 92 78 41 33**

Email : regieeau@dlva.fr

URGENCE EAU DLVA **Tél : 06 86 31 32 55**

URGENCE ÉLECTRICITÉ **Tél : 0 972 675 004**

FOURRIÈRE AUTOMOBILE **Tél : 06 38 80 66 78**

DÉCHETTERIE (contact) **Tél : 04 92 70 34 00**

www.dlva.fr

Quinson : (heures ouverture) Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 17h30 et le Jeudi de 13h45 à 17h30.

Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés.

Gréoux-les-Bains : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à

18h30, le dimanche de 9h à 12h. **Tél. 04 92 78 01 71**

ACTES ÉTAT CIVIL

Naissance : Alec Boumesla le 2/07/2023

Ana MATHERON-FOUCAULT le 11/08/2023

Gabin et Emile LEYOUR le 18/08/2023

Mariage : Simon JOSEPH et Laetitia MAILLOT le 27/05 à Esparron
Jacky CAVAGNA et Florence BONDENET le 27/05 à Albiosc

Décès : Marcelle DE LIBERO le 20/06/2023

Wilfried PAUWELS le 20/06/2023

Jacques IOVINO le 26/07/2023

Odette RAPHEL le 29/07/2023

MENTIONS LÉGALES

Direction de publication : M. le Maire

Responsable de la rédaction : Laurent Guiou

Rédaction et fabrication : Comité de rédaction du Petit Journal :

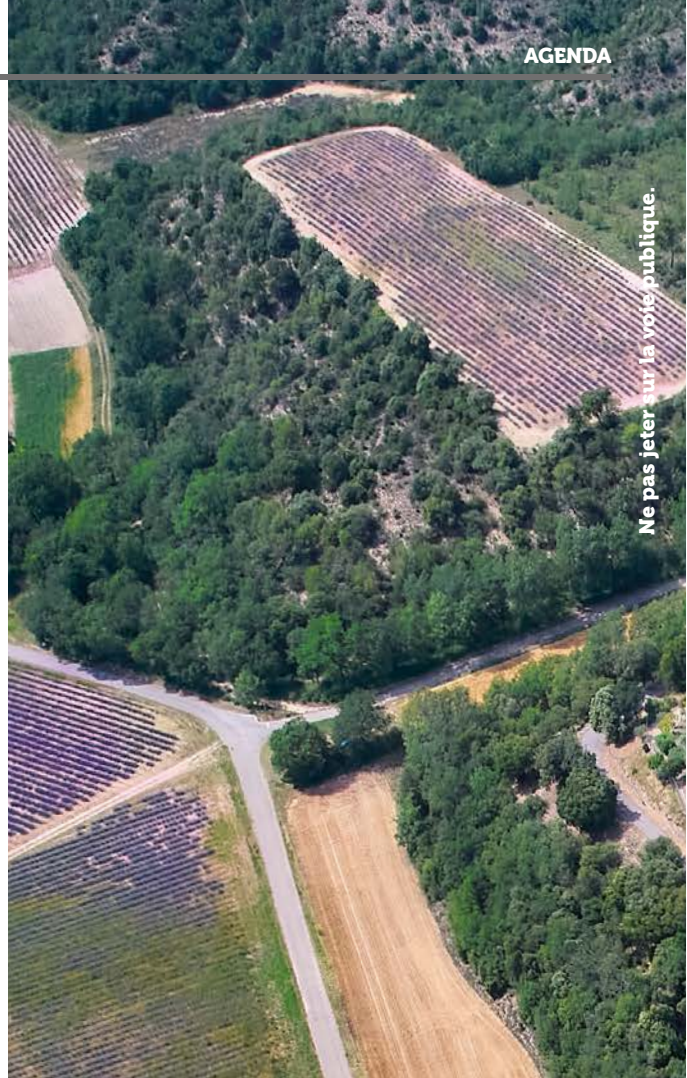
Dino Di Méo, Laurent Guiou, Laurence Lasserre, Philippe Lecq, Bertrand Lohse,
Christiane Mathiou, Guy Mombel, Laurent Roux, Jean-Marc Vibert

Crédits Photos : Esparron passion04 / Laurent Guiou

Impression : SEDI - Uzès

Date de parution : 22 septembre 2023 - Numéro 10

Avec l'aimable participation des agents de la commune, des responsables
des associations et des élus d'Esparron-de-Verdon et Albiosc.



PLANNING DES MANIFESTATIONS

30 Sept.	Journée nettoyage des berges du lac (CNEV)
1 ^{er} Oct.	Ouverture du Cercle (COF)
1 ^{er} Oct.	Repas jumelage - 11h00
29 Octobre	Fête de la courge (T'CAP)
5 Nov.	Brocante et vide-greniers (T'CAP)
18 Nov.	Spectacle de Nadine Walsh salle polyvalente - 16h00
9 décembre	Marché de Noël, animations et feu d'artifice

